

La remuneration des services environnementaux rendus par l'agriculture

Au moment où la dimension environnementale est appelée à prendre une place de plus en plus importante dans la production agricole et où les paiements pour services rendus se développent, la prise en compte de l'environnement dans les politiques agricoles reste marquée par une logique d'exigence réglementaire minimale et de compensation des surcoûts engendrés par des pratiques plus vertueuses. Il convient donc d'imaginer de nouveaux outils afin de rémunérer les services environnementaux fournis par les agriculteurs. L'examen des expériences menées à l'étranger permet de dégager les conditions de développement de ces dispositifs. La disponibilité d'outils juridiques adéquats constitue clairement le premier défi. L'obligation réglementaire de compensation fournirait quant à elle une source importante et pérenne de financement, capable de garantir l'essor et la généralisation de ces nouveaux outils.

Auteurs du document : Vert J.

Obtenir le document : Ministère de l'agriculture et de la pêche

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : AGRICULTURE, ECONOMIE, SERVICE ECOLOGIQUE, service écosystémique

Date : 2009-03-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/33403

Source : Page 25 p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : © Ministère de l'agriculture et de la pêche

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/La-r%C3%A9mun%C3%A9ration-des-services-environnementaux-rendus-par-l%E2%80%99agriculture>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-remuneration-des-services-environnementaux-rendus-par-l-agriculture0>

Evaluer cette notice: